

## Compétences visées

*Mettre en œuvre des soins palliatifs personnalisés auprès du patient et de son entourage.*

## Objectifs et contenus

### Identifier le contexte sociétal et réglementaire des soins palliatifs

- L'historique de l'organisation des soins palliatifs.
- Les droits des personnes malades, la loi du 4 mars 2002.
- La loi du 2 février 2016 dite Clays-Léonetti : personne de confiance, directives anticipées, procédure collégiale, sédation profonde et continue.
- La clarification sémantique soins palliatifs et fin de vie.

### S'approprier les concepts fondamentaux et spécifiques des soins palliatifs

- La représentation des soins palliatifs.
- La notion d'accompagnement.
- Les étapes du deuil.
- La finitude, la mort.
- L'approche pluridisciplinaire.

### Comprendre la démarche palliative

- L'analyse de cas cliniques vécus.
- Les différentes phases de l'accompagnement : soins initiaux, terminaux, projet de vie.
- Les soins en fin de vie : confort, curatif, support, palliatif, agonie, terminal.
- Les besoins spécifiques en soins palliatifs : physiques, psychologiques, sociaux, spirituels, de sens.
- La spécificité de la relation d'aide en soins palliatifs.

### S'approprier le raisonnement éthique

- Les valeurs et les principes éthiques.
- Les repères éthiques et soins palliatifs.
- La méthodologie du raisonnement éthique.
- Les groupes d'échanges entre pairs.

## Méthodes

- Quiz d'autoévaluation.
- Apports conceptuels.
- Étude de cas cliniques.
- Analyse réflexive et éthique de pratiques pour soutenir les professionnels.
- Groupes d'échanges entre pairs à partir de cas complexes pour développer l'approche éthique.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

## Valeur ajoutée

La formation s'appuie sur l'analyse réflexive des participants à partir de situations vécues. Cette formation s'adresse à tout professionnel de la santé s'occupant de personnes en fin de vie.

## Pré-requis

Aucun

## À noter

### **Cette formation peut être éligible au DPC selon la législation en vigueur**

- Ce programme permet aux infirmiers et aux aides-soignants de satisfaire leur obligation de **DPC** au titre des apports cognitifs dans le cadre de l'orientation n°8 : « *Prise en charge palliative et accompagnement de la fin de vie* ». Il est déposé auprès de l'ANDPC sous le n°**13782325029**.
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

### **Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- Modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs. Décembre 2002. Recommandations de bonnes pratiques, HAS.
- Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Avis N° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir rendu public en 2013.
- L'essentiel de la démarche palliative, HAS, 2016.
- Note méthodologique et de synthèse documentaire. Mise au point sur la démarche palliative, HAS, 2016.
- Synthèse organisation des parcours. L'essentiel de la démarche palliative, HAS Décembre 2016.
- Soins palliatifs, HAS mars 2019.
- Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie, plan national 2021-2024, Ministère des solidarités et de la santé, publié le 27.01.22.
- Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Avis 139, Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité rendu public en septembre 2022.

## Formation Inter & Intra

### Paris - Mars 2025

---

>> Du 20-03-2025 au 21-03-2025

#### Intervenant :

HOFFMANN Anik

- DU Soins palliatifs
- DU éthique en santé
- Licence management des structures médicosociales
- Cadre de santé

#### Prix

Tarif Inter **720 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **29/05/2024**